

Informations de base	
<p>2019/2679(DEA) DEA - Procédure d'acte délégué</p> <p>Date jusqu'à laquelle les contreparties pourront continuer à appliquer leurs procédures de gestion des risques pour certains contrats dérivés de gré à gré non compensés par une contrepartie centrale</p> <p>Complétant 2010/0250(COD)</p> <p>Subject</p> <p>2.50.03 Marchés financiers, bourse, OPCVM, investissements, valeurs mobilières 2.50.08 Services financiers, information financière et contrôle des comptes</p>	<p>Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur</p>

Acteurs principaux			
Parlement européen	Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
	<div style="border: 1px solid red; display: inline-block; padding: 2px;">ECON</div> Affaires économiques et monétaires		